

N°1

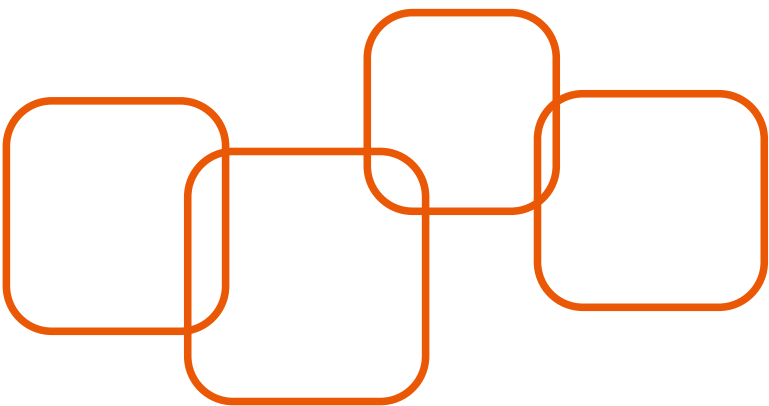


L'accueil social à la ferme et en milieu rural

Pour les réseaux Accueil Paysan et CIVAM

Public
Responsables associatifs et
animateurs Accueil Paysan et CIVAM
Porteurs de projet
Tout public





Ce cahier a pour objectif de présenter l'accueil social tel que les réseaux Accueil Paysan et CIVAM conçoivent cette activité.

Sommaire

| | |
|---|-----------|
| 1. Une activité, deux réseaux partenaires..... | 3 |
| 1. Les CIVAM, porteurs d'initiatives..... | 3 |
| 2. Accueil Paysan, un réseau de « paysans accueillants »..... | 4 |
| 3. Des activités communes..... | 5 |
| 4. Une définition de l'accueil social à la ferme et en milieu rural..... | 6 |
| 5. Démarches d'engagement des réseaux..... | 7 |
| 2. Ce que développer l'accueil social veut dire..... | 9 |
| 1. Rendre visible et structurer l'accueil social à la ferme et en milieu rural..... | 9 |
| 2. Fonctionner en inter réseau : se rendre visible..... | 11 |
| 3. Se donner les moyens de la reconnaissance de cette activité..... | 12 |
| 4. Accompagner les porteurs de projet..... | 14 |
| 3. Agriculture durable et agriculture paysanne..... | 16 |
| 1. Intégrer la dimension sociale dans la démarche d'agriculture durable | 16 |
| 2. Des activités d'accueil qui se basent sur un modèle d'agriculture paysanne..... | 18 |
| 4. Et pour ne pas conclure..... | 20 |

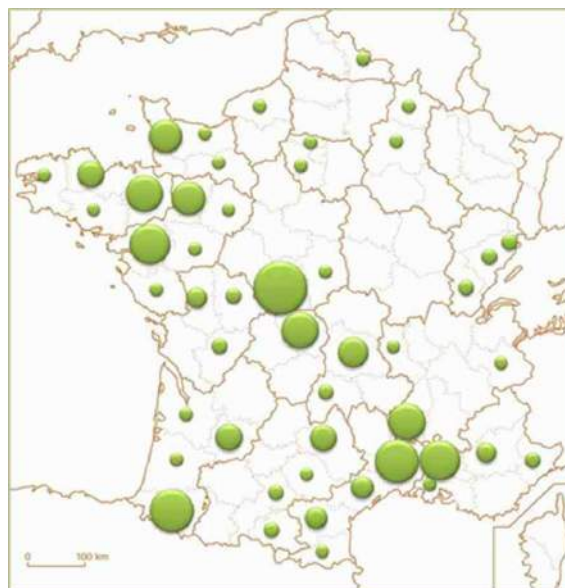
1. Une activité, deux réseaux partenaires

1. Les CIVAM, porteurs d'initiatives

Le réseau CIVAM s'est construit sur les valeurs et objectifs de l'éducation populaire, pour renforcer les capacités d'initiative des agriculteurs, des ruraux, et maintenir des campagnes vivantes et accueillantes, créatrices d'emploi, soucieuses de justice sociale par un développement durable et solidaire, dans le respect des attentes de la société.

LES CIVAM EN QUELQUES CHIFFRES

50 ans d'existence
10 000 personnes membres dont
7000 agriculteurs
135 groupes locaux
12 fédérations régionales
1 Réseau Agriculture Durable
1 Fédération Nationale



UNE HISTOIRE

Né dans les années 1950 à l'initiative d'instituteurs, le mouvement CIVAM s'est construit sur les valeurs de l'éducation populaire. Son objectif était alors de permettre aux familles agricoles d'acquérir une véritable autonomie.

Aujourd'hui, dans la continuité des engagements fondateurs et dans un souci constant d'indépendance, il accompagne les initiatives d'agriculteurs et de ruraux qui, ensemble, participent au développement durable d'un milieu rural attendu par l'ensemble de la société.

LES VALEURS

Les valeurs de solidarité, de laïcité, la pratique du collectif, la convivialité fédèrent le réseau CIVAM depuis plus de 50 ans. Avec le temps, l'identité des CIVAM s'est renforcée. La prise en compte du territoire, de la durabilité, de la citoyenneté, de l'autonomie sont autant de

principes qui fondent aujourd'hui la cohésion des CIVAM.

Les CIVAM cherchent à développer la capacité à créer son propre itinéraire dans le dialogue avec l'autre et la construction active du savoir à travers le collectif.

DES ACTIONS

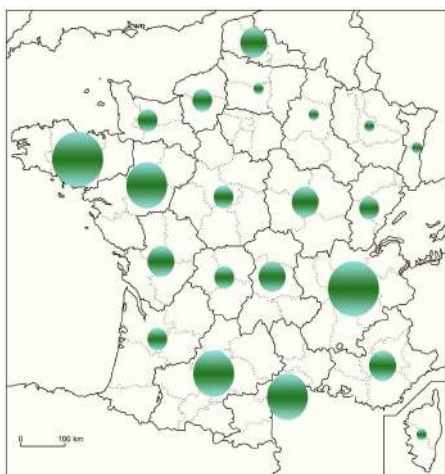
- ▶ Accompagner les agriculteurs et les ruraux dans leur recherche d'autonomie et dans la construction d'initiatives répondant aux préoccupations sociétales d'aujourd'hui,
- ▶ Valoriser et diffuser les démarches du réseau, les rendre visibles et structurer un réseau d'acteurs,
- ▶ Assurer une veille réglementaire, être force de proposition auprès des pouvoirs publics pour l'évolution des politiques touchant les campagnes,
- ▶ Mutualiser et diffuser les démarches, les résultats des expériences, les outils en interne comme en externe pour essaimer l'expertise des agriculteurs et des ruraux.

Contacts

Fédération Nationale des CIVAM
7 bis rue Riquet 75019 PARIS
Tél. 01 44 88 98 58 – Fax 01 45 08 17 10
e-mail : fncivam@globenet.org - site web : www.civam.org

2. Accueil Paysan, un réseau de « paysans accueillants »

Accueil Paysan est un mouvement associatif d'éducation populaire composé de paysans, de retraités agricoles, d'acteurs ruraux qui participent à un projet de société à travers une charte éthique. Le réseau est organisé autour d'une fédération nationale regroupant des associations locales en France et dans plus d'une vingtaine de pays dans le monde. Cette organisation associative est nécessaire pour structurer le réseau, regrouper les adhérents, assurer un bon fonctionnement du groupe, avec des règles démocratiques. Les adhérents peuvent ainsi partager des expériences, échanger des conseils et des idées, travailler ensemble et être force de proposition.



ACCUEIL PAYSAN EN QUELQUES CHIFFRES

1000 adhérents en France
200 adhérents issus de
30 pays dans le monde
14 associations régionales, 36
associations départementales
1 Fédération Nationale

NOTRE HISTOIRE, ou l'émergence d'un autre modèle de société

A la fin des années 70, dans un contexte politique défavorable à l'agriculture paysanne, des chercheurs, sociologues et paysans imaginent un modèle de diversification socio-économique intégrant l'activité d'accueil au projet de l'exploitation agricole. Peu à peu, Accueil Paysan se structure et voit émerger au fil des ans des associations locales. Les acteurs ruraux ayant un lien avec la terre sans être agriculteurs ont été accueillis au sein du mouvement Accueil Paysan. En 1998, le gouvernement reconnaît le référentiel métier «paysans, accueillants, aménageurs».

LES VALEURS

- ▶ Le développement d'une agriculture paysanne et familiale : la création d'une nouvelle forme de travail de la terre économiquement viable, intégrant une activité complémentaire à l'activité agricole, assurant aux paysans un revenu décent ;
- ▶ L'exercice de l'activité de la ferme, respectant l'Homme, son environnement et

participant à l'aménagement de son territoire afin de sauvegarder la diversité végétale et animale de la planète et un environnement viable pour les générations futures ;

- ▶ Un accueil solidaire dans un souci de partage, de convivialité, d'hospitalité et de lien social entre ruraux et citadins : donner la priorité aux relations humaines et poser des actes concrets de solidarité ville-campagne, du local à l'international.

LES MISSIONS

- ▶ Soutenir une agriculture paysanne, favorisant des fermes diversifiées et un mode de culture et d'élevage soucieux de la qualité des produits.
- ▶ Promouvoir les activités d'accueil en milieu rural comme moyen de diversification et de rencontres entre villes et campagnes.
- ▶ Rassembler des paysans accueillants, des acteurs ruraux et des porteurs de projet pour maintenir un tissu social vivant et dynamique.
- ▶ Défendre les paysans pour une valorisation économique et sociale de leur activité d'accueil et de production.

Contacts

Fédération Nationale Accueil Paysan
9 avenue Paul Verlaine
38 100 GRENOBLE

e-mail : info@accueil-paysan.com - site web : www.accueil-paysan.com

3. Des activités communes

L'objectif global des deux fédérations est de favoriser l'émergence de milieux ruraux vivants, attrayants, accueillants, forts de leur culture et de leur diversité, tout en faisant vivre des paysans heureux, riches de leurs savoir-être et de leurs savoir-faire par une approche multifonctionnelle de l'agriculture et du monde rural.

L'objectif global des deux fédérations est de favoriser l'émergence de milieux ruraux vivants, attrayants, accueillants, forts de leur culture et de leur diversité, tout en faisant vivre des paysans heureux, riches de leurs savoir-être et de leurs savoir-faire par une approche multifonctionnelle de l'agriculture et du monde rural. Celle-ci offre des possibilités d'emplois d'une grande utilité sociale, économique, culturelle et environnementale. Ces fonctions sont en cohérence avec les valeurs républicaines de nos sociétés. Elles doivent répondre aux besoins de toutes les populations : un nouveau métier pour des espaces préservés « fonction de production, fonction d'accueil et fonction d'acteurs dans la

préservation, le maintien et la réhabilitation de la biodiversité et des écosystèmes. »

Convaincus que le monde paysan peut apporter des solutions adaptées aux évolutions et besoins de notre temps, nos réseaux s'attachent à concilier des valeurs sociales et solidaires avec la valorisation des territoires agricoles et la défense de l'environnement.

La vocation sociale de l'agriculture ouvre de nouveaux horizons par une prestation de travail, un lieu d'accueil, une intégration sociale et une meilleure qualité de vie aux personnes accueillies.

Nos objectifs communs sont donc :

- D'aboutir politiquement à la reconnaissance de l'activité d'accueil social pratiquée par des paysans dans le champ des activités agricoles et rurales, tel que défini dans le code rural.
- De sensibiliser les paysans à créer des activités d'accueil social en cohérence avec les chartes éthiques et les valeurs des deux mouvements, de les accompagner et de les soutenir dans leurs démarches.
- De mettre en place des actions de formations, d'échange de pratiques en lien avec les partenaires institutionnels et les organismes sociaux.
- De développer des partenariats avec des organismes sociaux qui accueillent des publics en difficulté.
- De mettre en place un système de labellisation et/ou de valorisation des activités des adhérents dans le cadre de nos mouvements respectifs.
- De promouvoir notre partenariat à travers des outils de communication (articles de presse, site internet etc...).
- D'inciter nos relais locaux à développer et à faire vivre ces objectifs.

4. Une définition de l'accueil social à la ferme et en milieu rural

Nous nommons « Accueil social » l'accueil proposé à des personnes qui, pour des raisons diverses liées à leur situation économique, administrative ou familiale éprouvent la nécessité d'une rupture momentanée avec leur entourage habituel.

C'est un accueil d'accompagnement, un moment d'échanges, de participation à la vie quotidienne du paysan amenant des réflexions sur la place de chacun, sur nos modes de vie, de consommation et de production.

L'accueil social en milieu rural est donc, avant tout, une affaire de relations humaines. Il peut se dérouler dans une structure agricole ou non, ayant un projet pédagogique concret établi en lien avec l'agriculture et la vie du monde rural. Les structures d'accueil et ses activités offrent un cadre, un contexte, un support concret et intégré dans une dimension socio-économique réelle. Autrement dit, c'est avec un lien à l'environnement, au vivant que peut se réaliser cette activité.

[extrait article 2 de la convention de partenariat entre CIVAM et Accueil Paysan]

► **L'accueil se fait dans un lieu de vie familial quotidien**

► **Les accueillants ne sont pas des travailleurs sociaux. Cette posture est essentielle** : ils interviennent dans un dispositif social en permettant de diversifier les solutions d'accompagnement. La ferme est un moyen de rapprocher les personnes accueillies de conditions « ordinaires » de vie sociale et économique.

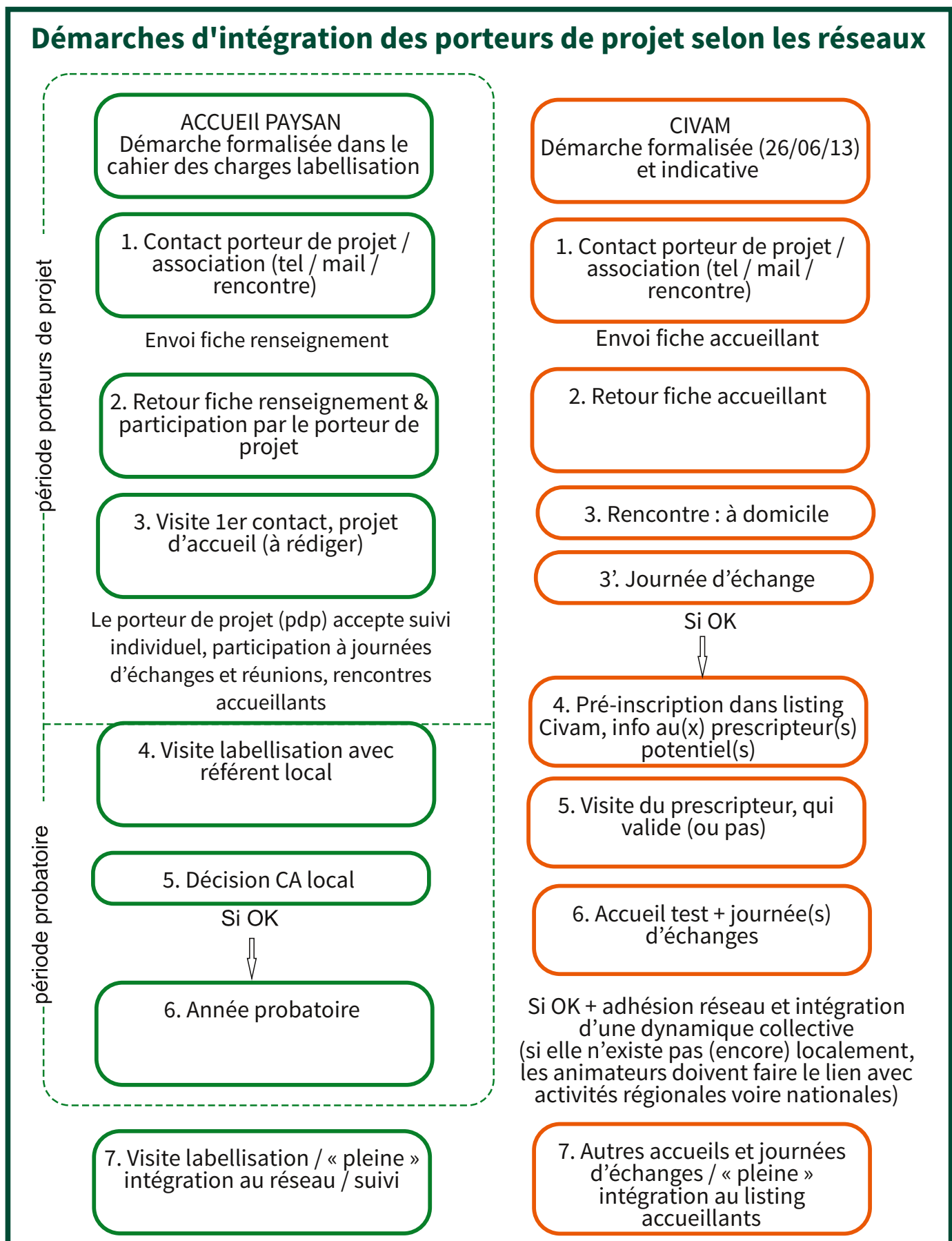
► **Une grande variété d'accueils est possible** : plusieurs séances d'accueil à la journée faisant partie d'un programme éducatif pour des personnes autistes (l'aspect social est dans la répétition et l'objectif de progression, ce n'est pas qu'une visite découverte) ; séjours de rupture pour de jeunes délinquants ; séjour de « mise au vert » et de repos pour des sans-abris ; placements divers à moyen ou long terme ; accueil familial de personnes âgées ; mise à l'abri de personnes victimes de violences ; etc.

► **L'accueillant doit être capable d'adapter le nombre d'accueillis** en fonction de la charge de travail du moment, des autres publics accueillis (compatibilité des publics), du degré de dépendance des personnes accueillies. Il est nécessaire de veiller au nombre maximum de personnes pouvant être accueillies en fonction de ces situations.

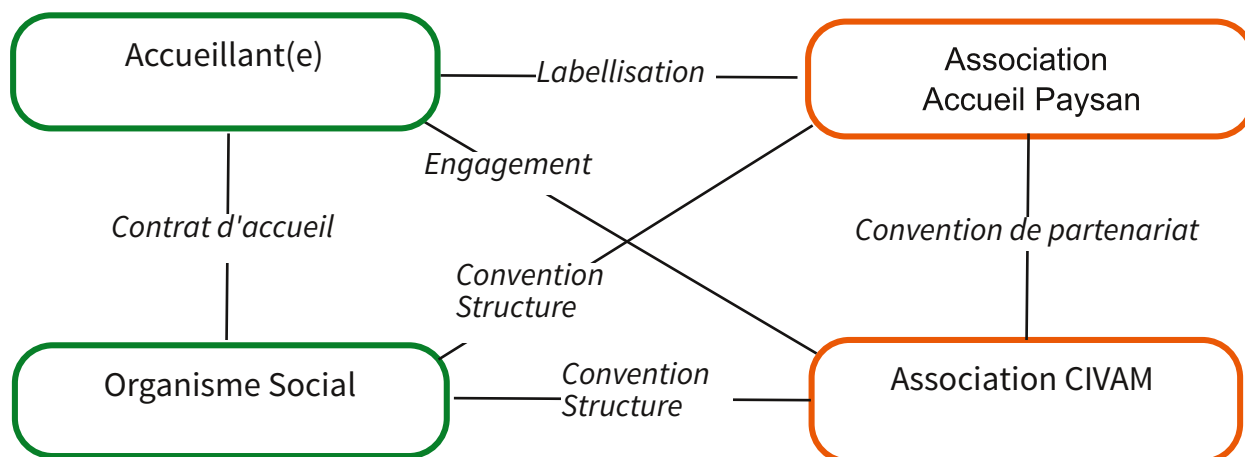
Des ruraux, par leurs actes de vie (choix économiques, culturels, sociaux) ont aussi rejoint nos réseaux. Ainsi, la notion d'« activité agricole » sera liée aux exigences concernant le lien avec la terre, le vivant, et le respect des valeurs qui fondent les réseaux (tout comme pour les agriculteurs). Le terme « paysan » est utilisé dans un sens large : l'homme qui vit au pays. Il inclut donc les agriculteurs déclarés à la MSA et les acteurs ruraux.

Le terme « paysan » est utilisé dans un sens large : l'homme qui vit au pays.

5. Démarches d'engagement des réseaux



Fonctionnement des réseaux



Les points communs fondamentaux pour engager son projet :

- Utiliser le lien à la terre et au vivant comme un support éducatif pour accueillir ces personnes
- Travailler dans une dynamique collective et partenariale : l'accueil social s'inscrit dans une dynamique collective entre l'accueillant, l'accueilli et l'organisme référent et/ou prescripteur. Cette dynamique permet de poser des garanties pour les accueils réalisés. Il est important de concevoir ces accueils comme une complémentarité au travail social et non une substitution. La construction de partenariats est donc essentielle et doit reprendre les principes de la « démarche partenaire » (voir cahier n°6).
- L'accueil doit être une décision familiale, en lien avec le projet de vie de l'accueillant, de sa famille et de son entourage.
- Adapter son projet à ses possibilités réelles du moment (critère de faisabilité, notamment quant au nombre d'accueillis et au type d'activité)
- Sur le caractère rémunérateur des accueils, l'objectif est de pouvoir répondre à un double besoin :
 - Social, en répondant à des appels et des sollicitations d'organismes sociaux, à la recherche de solutions alternatives pour leur public.
 - Économique, en permettant à des paysans de s'installer, ou de conforter et renforcer une activité en milieu rural, indispensable au

développement de la vie locale des territoires.

- Rencontrer des accueillants réalisant cette activité, participer à des journées d'échanges, de formations et de parrainage
- Réaliser un projet d'accueil (rédiger, structurer, préciser ses idées)
- Respecter les règles administratives en fonction des publics (agréments, conventions)

Labellisation versus Engagement, ce qui distingue encore Accueil Paysan et CIVAM

Chacun de ces deux réseaux s'est construit sur une histoire et des activités qui lui sont propres.

Accueil Paysan s'est dès l'origine doté d'une charte éthique et de cahiers des charges pour chaque formule d'accueil. Il s'agissait d'indiquer les critères de l'accueil à respecter mais surtout de préciser sa spécificité agricole pour faire comprendre quelles étaient les valeurs permettant d'identifier le réseau et d'en faire une marque de qualité. L'accueil social fait donc aussi l'objet d'un cahier des charges.

Le réseau CIVAM quant à lui a historiquement eu pour vocation d'accompagner des actions collectives par l'animation des projets, les lieux de parole, de formation et d'actions. Ses adhérents s'engagent dans une démarche collective de réflexion et d'évolution de leurs pratiques. Ensemble, riches de leurs différences, ils se rejoignent aujourd'hui sur l'accueil social.

2. Ce que développer l'accueil social veut dire

1. Rendre visible et structurer l'accueil social à la ferme et en milieu rural

L'évolution du métier de paysans au regard de l'accueil social pratiqué dans les réseaux CIVAM et Accueil Paysan

L'une des questions fréquemment posées à nos réseaux concerne la contribution des paysans à l'éducation à l'environnement et au développement durable (EEDD), et plus récemment à l'appui et l'accompagnement de publics dits fragiles ou en difficulté.

Pourtant, les paysans-accueillants ne sont ni formateurs ou enseignants, ni assistants sociaux ou éducateurs... Que vient-on chercher à la ferme que l'on ne trouverait pas ailleurs, en dehors de biens et services agricoles et agro-alimentaires classiques ? En quoi cela modifie-t-il le champ de compétences des paysans concernés ? Comment s'adaptent-ils à ces nouvelles demandes ? Et enfin, réciproquement, dans quelle mesure la pratique d'activités d'accueil, notamment social, a-t-elle une incidence sur le métier d'agriculteur ?

Au moment où l'agriculture connaît de nouvelles mutations, où les manières de soutenir et de réguler ce domaine d'activités sont repensées, il est en effet important de redéfinir le champ de compétences désormais couvert par les paysans, qui vont bien au-delà de la production agricole. Développement des services, nouveaux liens ville-campagne, attentes croissantes d'une société mondialisée qui se cherche des racines et de nouveaux repères... l'agriculture n'est pas à la marge des évolutions actuelles et des questionnements qu'elles amènent. Au sein de nos réseaux, les pratiques des paysans qui innent offrent quelques repères...

Que vient-on chercher aujourd'hui à la ferme et en milieu rural ?

Des informations et du lien autour des produits alimentaires

La production de masse, l'organisation

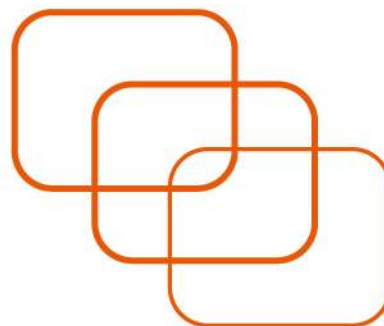
structurée en filières de production et la distribution via des centrales d'achat ont progressivement éloigné les producteurs des consommateurs. A la suite de plusieurs crises sanitaires et la perte de confiance dans la qualité des produits alimentaires, on assiste à un regain d'intérêt du consommateur qui recherche davantage de garanties. Les enjeux écologiques s'invitent également dans les débats et une partie des consommateurs, encore minoritaire mais en nombre croissant, souhaite développer une consommation plus citoyenne (« consom'action »). Ceci implique pour chacun de comprendre les circuits de production et de distribution, de mesurer les impacts sociaux, environnementaux, économiques de chacun, pour être en mesure de remplir son panier en toute connaissance de cause. Le développement des AMAP mais aussi de bien d'autres réseaux locaux de vente directe se réclame de cette mouvance. **Des particuliers, des associations ou encore des collectivités (écoles, ...) viennent ainsi chercher à la ferme des informations et retrouver du lien avec les produits et les producteurs, la relation humaine ayant tendance à donner davantage confiance que l'étiquette...**

Des racines et des références

Pour le réseau CIVAM

Après des professionnels et des institutions du monde agricole, le réseau CIVAM propose un modèle d'agriculture durable, dont il est porteur depuis 30 ans et qui fournit des exemples de pratiques viables et respectueuses à la fois de l'homme et de son environnement, en réponse aux défis d'aujourd'hui.

Urbanisation et réduction du nombre d'agriculteurs obligent, le fossé se creuse entre ruraux et urbains. Bien conscients de ne plus détenir le « savoir du terroir », les citadins viennent se forger ou renforcer une identité au gré des visites à la ferme. On peut percevoir ce besoin au travers des opérations De Ferme en Ferme® par exemple, qui connaissent



toujours un franc succès. Tout au long de l'année, l'accueil éducatif à la ferme permet, avec l'aide de divers outils développés par le réseau ou ses partenaires, de contribuer à sensibiliser les visiteurs et à les accompagner vers une consommation plus « responsable ».

Pour Accueil Paysan

Accueil Paysan, en créant un nouveau métier « paysan-accueillant-aménageur » il y a plus de 25 ans, défini dans un référentiel métier, porté par les valeurs d'un tourisme social et solidaire, a permis de répondre à des aspirations économiques, environnementales, humaines et relationnelles par la mise en place de ses différents types d'accueil (hébergement, repas, accueil d'enfants, fermes pédagogiques, accueil social). L'association a pour vocation de sensibiliser les adultes et les enfants au respect de l'Homme et son environnement. Chaque structure accueillante est un lieu privilégié de rencontres, de découvertes et de questionnements propice à l'écoute, au contact et à l'éveil de chaque personne. Ces accueils permettent de valoriser le rôle fondamental du paysan comme « transmetteur » de son savoir et comme personne ressource de son environnement.

Des lieux d'accueil (re)structurants

A travers leurs pratiques, les accueillants CIVAM et Accueil Paysan témoignent de leur vision du monde agricole et rural dans le contexte actuel. Forts de ce constat, de nouveaux acteurs n'hésitent pas à solliciter ces réseaux pour intervenir dans le champ social. L'accueil social à la ferme et en milieu rural mobilise depuis plusieurs années des effectifs encore réduits mais en hausse et ces nouvelles pratiques questionnent toute la profession. Des services sociaux de plus en plus nombreux (re)découvrent l'intérêt du placement familial (séjours de plus ou moins longue durée) de personnes en difficulté : précarité, rupture familiale, délinquance juvénile, isolement, handicap, ... Une partie d'entre eux réclame que ces séjours s'effectuent en famille et à la ferme, le métier d'agriculteur, mais aussi d'artisan ou d'autres acteurs ruraux, offrant justement une combinaison vie privée / vie professionnelle étroite et donc un possible accompagnement 24 h / 24 dans certains cas.

Par ailleurs, la vie à la ferme et en milieu rural, en lien étroit avec la nature, le vivant et le cycle des saisons, est jugée capable de redonner les repères qui souvent font défaut à ces personnes fragilisées.

2. Fonctionner en inter réseau : se rendre visible

► Des enquêtes réalisées auprès d'accueillants et organismes demandeurs du Massif Central ont contribué à alimenter une réflexion nationale sur le statut de l'activité d'accueil social prenant appui sur la ferme.

► Un groupe de travail a ainsi réuni les deux réseaux agricoles actuellement les plus concernés par l'accueil social, Accueil Paysan et CIVAM, et un juriste (F. Varennes) afin de faire des propositions visant à la reconnaissance de l'activité d'accueil social à la ferme auprès des Ministères concernés.

Cette dynamique nationale se poursuit et s'étoffe.

► Sollicités pour témoigner de notre recherche-action, les CIVAM et Accueil paysan participent à un réseau régional entre les acteurs de l'« agriculture sociale et thérapeutique » en Rhône-Alpes. Initié via un projet européen dans plusieurs pays qui ont croisé leurs expériences en la matière, ce réseau se concrétise depuis 2010 au travers du projet ASTRA. Il rassemble deux types d'acteurs : d'une part des institutions d'accueil (type ESAT, Foyer, ...) qui disposent d'un support agricole pour leurs publics, d'autre part les représentants de nos réseaux d'agriculteurs pratiquant l'accueil social chez

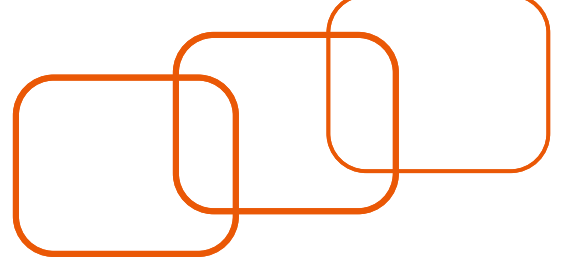
eux. Bien que ne partageant pas les mêmes statuts, ni les mêmes entrées avec les personnes accueillies, les objectifs généraux sont communs et les liens constructifs.

« Notre ambition à terme est que toute personne à la recherche d'informations sur l'accueil social trouve aisément son chemin et soit bien orientée, quel que soit son territoire. »

► Au-delà de Rhône-Alpes, d'autres dynamiques collectives se développent dans les régions Auvergne, Bourgogne, Bretagne, Languedoc-Roussillon, Limousin, Midi-Pyrénées, Nord-Pas-de-Calais, Pays de la Loire, Poitou-Charentes...

Notre ambition à terme est que toute personne à la recherche d'informations sur l'accueil social trouve aisément son chemin et soit bien orientée, quel que soit son territoire. Les outils communs présents dans ce guide s'inscrivent dans cette perspective.





3. Se donner les moyens de la reconnaissance de cette activité

Pourquoi reconnaître cette activité ?

Certaines activités réalisées par les agriculteurs, dont l'accueil social, ne sont pas reconnues et ne peuvent donc pas être développées au titre de leur activité professionnelle. Convaincus que la multifonctionnalité est une caractéristique majeure de l'agriculture et son maintien un enjeu crucial dans le développement des territoires ruraux, il nous semble nécessaire de considérer l'agriculture au-delà de ses fonctions habituelles (production et aujourd'hui environnement) et décloisonner les politiques agricoles et sociales, notamment, en favorisant les complémentarités et en intégrant les propositions de nouveaux acteurs.

Il s'agit également de contribuer à **construire des repères en termes de politiques publiques** pour développer ces accueils, **en réponse aux nouveaux besoins sociaux**.

Convaincus que la multifonctionnalité est une caractéristique majeure de l'agriculture et son maintien un enjeu crucial dans le développement des territoires ruraux, il nous semble nécessaire de considérer l'agriculture au-delà de ses fonctions habituelles.

Des situations variées pour une activité multiforme

Selon les publics accueillis, les conditions d'exercice de l'accueil social à la ferme et en milieu rural varient : certains accueils nécessitent un agrément délivré par le conseil général, d'autres s'effectuent dans le cadre d'une convention passée avec un organisme social (voir cahier n°4). Afin de favoriser la meilleure adéquation possible entre les besoins des personnes accueillies et les possibilités des accueillants, les réseaux Accueil Paysan et CIVAM établissent des partenariats avec les pouvoirs publics et cherchent à promouvoir un cadre propice à l'activité d'accueil.

Par exemple, pour les accueils à la ferme de personnes âgées et de personnes handicapées, des textes ont été rédigés en lien étroit avec la Direction Générale de la Cohésion Sociale (DGCS) du ministère de la Santé, et ont contribué au décret d'août 2010 améliorant le statut des accueillants familiaux agréés par les conseils généraux.

Concernant les accueils de jeunes ayant commis des actes de délinquance et pris en charge par la PJJ, le ministère de la Justice a signé le 17 juin 2009 un accord cadre national avec les réseaux agricoles à dimension sociale (CIVAM, GIFAE, Accueil Paysan) qui avaient co-rédigé ce document sur la base de leurs expériences réciproques. C'est un pas important vers la reconnaissance de l'accueil social de ce public dans les fermes, qui doit aussi générer des partenariats régionaux entre PJJ et réseaux agricoles. Des journées de rencontres et de formations régionales ont ainsi été mises en place. La 1ère a eu lieu en Rhône-Alpes le 14 décembre 2009 à Mornand en Forez (42). Un essaimage a suivi dans d'autres régions : Ile-de-France en octobre 2010 ; PACA en novembre 2010 ; Languedoc-Roussillon en janvier 2011 ; Midi-Pyrénées en février 2011...

Malgré ces étapes encourageantes, et les bonnes volontés de part et d'autre, les choix politiques et budgétaires de ces dernières années n'ont pas encore permis de réellement démultiplier les accueils à la ferme, pourtant bien moins coûteux qu'une journée de prise en charge en établissement pénitentiaire... Depuis 2012, de nouvelles initiatives ont émergé en Bourgogne et Pays de la Loire qui restent à promouvoir pour les rendre reproductibles sur d'autres territoires.

Afin de lever les freins au développement de cette activité, de nouvelles avancées institutionnelles et réglementaires sont donc nécessaires et doivent être associées à un accompagnement accru des agriculteurs dans la construction et la consolidation de ces accueils. En effet, la demande est là, mais le développement est lent. L'enjeu n'est pas uniquement quantitatif, il concerne aussi le cadre idéologique dans lequel ces activités s'inscrivent et font évoluer en retour le métier d'agriculteur.

Des évolutions législatives attendues

Les réseaux Accueil Paysan et CIVAM, associés à la Caisse Centrale de la MSA (CCMSA), ont adressé des propositions aux parlementaires pour faire évoluer le Code Rural en faveur d'une reconnaissance de l'accueil social.

Avec le ministère de l'Agriculture, la reconnaissance de l'accueil social à la ferme reste un sujet de discussion récurrent. Sur la question du statut, un dépôt d'amendement a été réalisé au moment de la Loi de Modernisation Agricole votée en juillet 2010. Rédigé sur la base des études et activités réalisées depuis plusieurs années par les CIVAM et Accueil Paysan, le texte final est une production collective des deux réseaux avec l'appui méthodologique et juridique de la CCMSA. Mais la manifestation d'intérêt de plusieurs groupes parlementaires, de droite comme de gauche, n'a pas suffi à faire modifier l'article L722-1 du Code Rural qui définit l'activité agricole.

En effet, du côté des pouvoirs publics, on craint « une aggravation des charges publiques » causée par l'accès aux aides à l'installation de porteurs de projet actuellement non pris en compte ou encore par une éventuelle hausse des tarifs pratiqués dans le cas des accueils agréés et des indemnités dans les autres cas. Actuellement, certains placements en familles d'accueil (ex : malades psychiatriques envoyés chez des accueillants familiaux de personnes âgées et personnes handicapées au lieu de familles d'accueil thérapeutique) sont dans cette logique d'économie de moyens, ce qui ne va pas sans poser des problèmes au quotidien pour les personnes concernées. Néanmoins, ces propositions ont permis d'introduire ce sujet dans les débats parlementaires, ce texte demeurant la base des négociations actuelles.

Se faire reconnaître via la formation agricole

En parallèle, un partenariat étroit avec 4 Centres de Formation Professionnelle et de Promotion Agricole (CFPPA), en Rhône-Alpes, en Limousin, en Auvergne et en Midi-Pyrénées, a permis d'ajouter une nouvelle option « Accueil social à la ferme » à la formation Brevet Professionnel Responsable d'Exploitation Agricole (BPREA).



L'homologation des référentiels proposés au printemps 2011 par les services Service Régional de la Formation et du Développement (SRFD) des Directions régionales de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt (DRAAF) concernées, permet désormais aux adultes en formation agricole de pouvoir découvrir une facette souvent méconnue de leur futur métier. Elle participe, en outre, à la reconnaissance institutionnelle de l'activité d'accueil social.

Les évolutions du droit européen

Le 20 novembre 2013, le Parlement Européen a adopté un nouveau règlement définissant les modalités de la PAC pour la période 2014-2020. Suite aux préconisations du Conseil Economique et Social Européen, qui mentionnait la nécessité de reconnaître l'agriculture sociale dans un avis paru le 15 février 2013, l'article 21 du nouveau règlement ne mentionne pas, certes, l'accueil social ou l'agriculture sociale mais indique :

« La création et le développement de nouvelles activités économiques, sous la forme de nouvelles exploitations, la diversification vers des activités non agricoles, y compris la fourniture de services à l'agriculture et à la foresterie, les activités liées aux soins de santé, l'intégration sociale et les activités touristiques sont essentiels pour le développement des zones rurales. [...] Il convient en outre d'encourager la diversification des agriculteurs vers des activités non agricoles et la mise en place et le développement de PME non agricoles dans les zones rurales. Cette mesure devrait également encourager l'entrepreneuriat des femmes dans les zones rurales. Il convient également de favoriser le développement de petites exploitations pouvant être économiquement viables. [...] »

4. Accompagner les porteurs de projets

Le positionnement des réseaux CIVAM et Accueil Paysan en matière d'accompagnement des porteurs de projet d'accueil social à la ferme et en milieu rural est le résultat des expériences passées et de nombreuses rencontres entre les accueillants, les responsables bénévoles et les partenaires.

C'est aussi la nécessaire rencontre avec d'autres personnes qui réalisent déjà des accueils, l'échange de pratiques, la rigueur des liens mis en place avec les organismes sociaux [...] qui permettent la bonne réalisation de ces accueils.

Garantir sans figer

Le fil conducteur de cet accompagnement consiste à proposer un cadre d'exercice clair, apportant des garanties et une sécurité tant aux accueillants qu'aux personnes accueillies ainsi qu'aux organismes sociaux, et souple pour permettre d'adapter les dispositifs aux besoins évolutifs des personnes et des organisations.

Former sans formater

D'autre part, les réseaux Accueil Paysan et CIVAM proposent des formations non diplômantes, aux accueillants, afin de faciliter la pratique de l'accueil social, le dialogue avec les personnes accueillies, la compréhension de leurs situations, le rôle et la place des accueillants dans les dispositifs sociaux, la relation avec les organismes demandeurs, etc.

En effet, pour les paysans qui investissent ces activités d'accueil, qu'elles soient éducatives ou sociales, ce ne sont pas que des compétences de producteur ou même de commercial qu'il faut développer.

Selon les publics accueillis et les besoins exprimés, d'autres compétences peuvent être mobilisées. Des capacités propres à la pédagogie mais aussi des qualités d'écoute, d'empathie, de patience, ... et des compétences autour du prendre soin qui peuvent être partagées avec des personnels médico-sociaux ou éducatifs. Un certain

nombre de paysans engagés dans ce type d'accueil a d'ailleurs pu suivre des formations spécifiques voire ont pu pratiquer, dans une vie professionnelle antérieure, des métiers du champ social ou médical.

Mais c'est aussi la nécessaire rencontre avec d'autres personnes qui réalisent déjà des accueils, l'échange de pratiques, la rigueur des liens mis en place avec les organismes sociaux, la capacité à travailler avec ces référents sociaux, de partager des ressentis, d'apprécier les évolutions constatées lors d'un séjour et d'en faire état dans des bilans écrits ou des discussions, qui permettent la bonne réalisation de ces accueils.

Au fil des ans et des projets réalisés, la mise en exergue des compétences ou des aptitudes développées par les accueillants montre que de nouvelles combinaisons d'activités apparaissent, à l'intersection de l'agriculture et du travail social. Considérées comme partie intégrante de l'activité agricole, elles permettent le maintien voire la création d'emplois en milieu rural et contribuent à la cohésion sociale sur les territoires.

Notre objectif est donc de pouvoir accompagner tout porteur de projet pour qu'il puisse développer et concrétiser son activité d'accueil social dans les meilleures conditions possibles pour lui, son entourage, sa structure et bien sûr les personnes accueillies. L'accompagnement nous demande alors de répondre à un certain nombre de questions nous ayant conduit à mettre en place des outils et des démarches applicables à tous.



Enjeux et questionnements d'accueillants et d'animateurs de groupes CIVAM et Accueil Paysan

« Il y a un gros travail de définition à faire pour chaque type d'accueil pour savoir quelles sont les bases que l'on demande aux paysans faisant de l'accueil. Par exemple, tout le monde ne peut pas faire de l'accueil PJJ. Comment permettre que ceux qui veulent le faire se sentent à l'aise, comment les orienter au mieux ? »

« En tant que réseau(x), et plus particulièrement en tant qu'animateur(s), jusqu'où va-t-on pour permettre (ou pas) aux agriculteurs de développer l'accueil à vocation sociale ? Faut-il encourager la professionnalisation. Si on se lance dans la construction de formations, sur quelles bases construire les modules ? »

« Toute activité nouvelle requiert d'autres compétences, en plus de celles que l'on développe dans son métier de base. C'est le cas en agriculture lorsqu'on crée une activité d'accueil, cela dépasse la production de lait, de viande ou autre. Donc, pour acquérir ces compétences, il y a besoin de formations mais pas uniquement technique. Parfois, les compétences sont déjà présentes chez les accueillants »

« Qu'est-ce que les organismes demandeurs, toutes les organisations qui nous demandent de faire des accueils avec leurs publics, attendent exactement ? Est-ce qu'on ne voudrait pas faire jouer un rôle d'éducateur, d'assistante sociale ou autres aux agriculteurs, et ce, à moindre coût ? »

« Est-ce qu'on ne se met pas la barre trop haut ? En se posant toutes ces questions de professionnalisation, est-ce qu'on ne cherche pas à se justifier ? N'est-on pas légitime à développer de l'accueil social dans nos fermes ? »

« Quand on parle d'accueil social, on ramène l'agriculture sur le terrain, alors qu'aujourd'hui on assimile l'agriculture à une activité hors-sol délocalisable, une source de minerai (lait, viande, céréales...) comme une autre. En témoignent les spéculations actuelles, les crises... Avec l'accueil social, quelque part, on revient aux "fondamentaux" »

[Extraits du guide "L'accueil social à la ferme", FNCIVAM, 2013.]



3. Agriculture durable et agriculture paysanne...

1. Intégrer la dimension sociale dans la démarche d'agriculture durable

Le réseau CIVAM travaille depuis les années 1985-1990 sur la diffusion de pratiques d'agriculture durable, basées sur l'autonomie fourragère et énergétique, dans des exploitations de polyculture élevage qui restent à dimension humaine, maintiennent voire créent de l'emploi. Cette expérience déjà ancienne légitime les contributions du réseau dans les débats actuels, qu'il s'agisse du Grenelle de l'Environnement (2007) et de ses suites ou de la réorientation de la Politique Agricole Commune. En outre, les crises qui traversent successivement le monde agricole amènent les agriculteurs et animateurs du réseau à accompagner les changements de pratiques dans un nombre croissant de fermes. Pour ce faire, des indicateurs sont élaborés, qui constituent en quelque sorte le tableau de bord de l'agriculteur. Centrés sur la mesure des aspects techniques, économiques et environnementaux de la démarche d'agriculture durable, ces indicateurs doivent encore être enrichis par les données issues de nos travaux sur l'accueil social afin de mieux prendre en compte la fonction sociale de l'agriculture.

Du point de vue économique :

L'activité d'accueil contribue à l'emploi rural, notamment celui des femmes qui en sont le plus souvent à l'origine. En générant des revenus supplémentaires, quoique souvent irréguliers, l'accueil favorise le maintien d'exploitations « ordinaires », à dimension familiale, le plus souvent en polyculture-élevage. Selon les publics accueillis, les compléments de revenu générés sont d'insignifiants à essentiels, certains agriculteurs disant explicitement que sans l'accueil, la famille n'aurait pas de revenu, la ferme dégageant juste de quoi rembourser les emprunts. Ce serait toutefois une erreur de penser que l'accueil social peut constituer un palliatif aux aléas des marchés agricoles, étant donné les exigences de cette activité. Néanmoins, comme de nombreux autres types de services rendus par les agriculteurs, le service à la personne rendu sur les fermes s'avère non délocalisable, il peut se réaliser sur des périodes creuses, il diversifie les partenariats et les revenus, et ce faisant, il rend l'activité agricole moins sensible aux variations des cours des marchés.

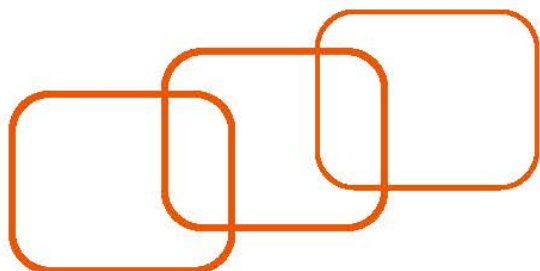
Du point de vue social :

Si la tradition d'accueil en milieu rural est ancienne, elle se renouvelle aujourd'hui : de nombreux organismes sociaux cherchent à inclure des séjours à la ferme, de durée variable, parmi les solutions qu'ils développent

pour les personnes qu'ils accompagnent. Bien que parfois motivée, au départ, par une vision angélique et une grande méconnaissance de la vie de paysan, cette demande offre néanmoins l'occasion d'expliquer le métier.

Pour les agriculteurs accueillants, recevoir et accompagner quelqu'un suppose l'envie d'échanger, de transmettre, de s'ouvrir à d'autres sujets. Personne ressource, témoin, relais, intervenant social, la place de l'agriculteur accueillant n'est pas encore clairement définie et son statut quasi inexistant. La plupart des accueillants attend une reconnaissance officielle et pour certains une professionnalisation, qui devrait encourager d'autres agriculteurs à se lancer.

Mais la pratique de l'accueil social amène aussi à nous interroger sur les causes de la pauvreté, de la précarité qui touche les accueillis mais aussi le monde paysan en France et ailleurs. Alors que l'organisation des productions et des marchés à l'échelle mondiale menace la pérennité de nombreuses exploitations, que 8 pauvres sur 10 dans le monde sont des paysans, il n'est pas anodin que certain(e)s d'entre eux impulsent une agriculture plus sociale et solidaire. Au-delà du sursaut citoyen face à la misère, il s'agit peut-être, de manière diffuse et à l'échelon très local, de remettre en cause le modèle de société contemporain, en particulier ses dysfonctionnements.



Dans ce contexte, l'accueil, tout comme d'autres activités telles que la commercialisation en circuits courts, permet justement au monde agricole de se réappropriar sa fonction et sa place d'acteur social, inhibées par l'injonction de production qui lui est faite depuis les années 1960. A travers l'accueil social à la ferme, c'est finalement la responsabilité sociale des entreprises agricoles que l'on met en évidence et ses déclinaisons pratiques que l'on définit.

Du point de vue environnemental :

A ce niveau aussi, l'accueil social à la ferme présente des intérêts. En effet, la modernisation de l'agriculture a conduit les paysans à s'émanciper de leur environnement physique et social, non sans conséquence sur le milieu naturel et les rapports sociaux. Dans les années 1985-1990, les adhérents du réseau CIVAM ont réorienté leurs façons de

produire et lancé des travaux pour proposer des critères de durabilité, qui offrent un tableau de bord à tous ceux qui cherchent à lutter contre les dégâts environnementaux de l'agriculture intensive. L'accueil social n'est pas encore inclus dans ces critères de durabilité et ses effets sur l'environnement ne sont pas encore mesurés quantitativement. Pour autant, l'analyse des activités d'accueil social conduite par les CIVAM en Massif Central nous apprend que cette diversification permet, en complétant le revenu agricole, d'éviter ou de limiter l'intensification des pratiques de culture et d'élevage mises en œuvre pour sécuriser le revenu. L'accueil à vocation sociale apparaît donc complémentaire de l'ensemble des mesures agro-environnementales existantes.

2. Des activités d'accueil qui se basent sur un modèle d'agriculture paysanne

Fondée en 1987, sur l'intuition qu'il y avait des activités à inventer en combinant astucieusement le travail de la terre, l'utilisation de l'espace et la valorisation d'un lieu de vie, et que ces activités pouvaient engendrer de nouveaux liens sociaux, Accueil Paysan a expérimenté pendant plus de 20 ans cette capacité à combiner et à mobiliser toutes les compétences, en fonction d'un projet professionnel et d'un choix de vie : un Référentiel pour un nouveau métier !

En 1998, une rencontre avec la DRAF Rhône-Alpes a permis de préciser la volonté d'Accueil Paysan d'identifier des critères objectifs permettant d'une part, d'encourager les candidats à l'installation qui s'adressaient au réseau et, d'autre part, de leur faire connaître les créations d'activités nouvelles, offrant un accueil spécifique intégré à la production agricole, en mettant en oeuvre des pratiques plus respectueuses de l'homme et de la nature.

Une nouvelle profession : paysan-accueillant-aménageur

Ainsi, le mouvement s'est attaché à réfléchir sur les points forts des pratiques mises en oeuvre en son sein, les contenus et les fonctions de ce que l'on a progressivement considéré comme une nouvelle profession. Cette nouveauté s'explique car l'intégration d'activités comme l'accueil, la transformation de produits de la ferme, la vente directe, induisent des changements profonds dans les pratiques paysannes, les modes d'organisation. Le souhait de se définir comme paysan-accueillant permet cette nouvelle référence au paysan, un retour à la définition originelle du paysan «habitant d'un pays» et marque la recherche d'une nouvelle identité. Enfin, les pratiques de qualité et de respect de l'environnement insistent sur une éthique nouvelle par rapport aux pratiques agricoles et à l'environnement.

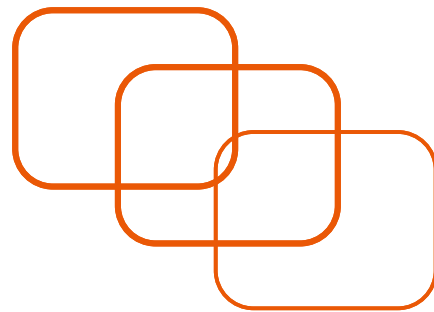
La Fédération Régionale Rhône-Alpes suivie par l'association régionale Bretagne ont alors réalisé une étude ayant pour objet l'élaboration d'un référentiel métier. Soutenue par le Ministère de l'Agriculture, une réflexion similaire au niveau national a été ensuite engagée.

Les résultats de ces 3 enquêtes font ressortir un certain nombre de points convergents, comme la diversité animale et végétale, commune à toutes les structures, ou les trajectoires individuelles et familiales qui se situent souvent en réaction à une agriculture intensive. Plusieurs autres points méritent d'être soulignés :

- Des adhérents au niveau de formation élevé
- Des modes d'organisation où sont articulés en cohérence productions agricoles et accueil
- Progressivité, adaptabilité des structures
- Une attention portée à la qualité de la production agricole et de l'accueil.
- L'insertion sur le territoire

Une agriculture paysanne comme support

Accueil Paysan, de par son ancrage à la terre, défend les valeurs de l'agriculture paysanne fondées sur une dimension sociale (emploi en milieu rural, solidarité entre paysans), une dimension économique viable et écologiquement durable. L'agriculture paysanne apparaît alors comme un vecteur pour la construction d'un monde agricole et rural durable, incontournable pour répondre aux enjeux sociaux, écologiques et économiques de demain. Les pratiques mises en oeuvre s'appuient sur la maîtrise des productions et des investissements, la valorisation des produits (en circuits courts), la recherche de leur qualité et de l'alimentation des personnes, le respect de l'environnement, la complémentarité entre l'activité agricole et l'activité d'accueil. Cet ensemble cohérent apporte un élément économique souvent déterminant pour le maintien des fermes, leur transmission et l'installation des jeunes.



Cependant, la reconnaissance de telles valeurs ne va pas de soi. Le début des années 2000 a été marqué par un certain nombre de phénomènes touchant, plus ou moins, directement le réseau Accueil Paysan :

1. Positifs : reconnaissance de la diversification agricole et de l'agriculture « multifonctionnelle », intégration des notions de territoires dans les projets de développement, valorisation des pratiques de Développement Durable, du Tourisme vert, solidaire...

2. Contraignants (depuis 2003) : restrictions de budgets pour les associations agricoles et rurales, notamment les têtes de réseau nationales ; accentuation des exigences en termes de normes dans divers domaines (hébergement, repas, accueil d'enfants...) ; configuration d'une agriculture de plus en plus duale (une agriculture productive laissée au marché ; une agriculture de terroir, intégrant les notions de durabilité, ruralité laissée aux territoires).

Ces enjeux poussent le réseau à se (re)positionner. C'est pourquoi, divers chantiers ont émergé, afin de mettre en avant des pratiques existantes depuis l'origine et à les mettre en mots :

1. Réflexion autour de la spécificité agricole du réseau. Cette réflexion a mené à l'écriture d'un projet éducatif, permettant d'explicitier le rôle de la ferme et de son environnement, comme vecteur des différentes activités telles que pour l'accueil d'enfants, les fermes pédagogiques, les fermes équestres, les fermes éducatives, l'accueil familial, l'accueil social. Il rappelle que la ferme est avant tout un lieu global où l'apprentissage et l'éducation peuvent utiliser une diversité de moyens humains, scientifiques et environnementaux ; en répondant à des objectifs de savoir (autour de la biodiversité et des systèmes agricoles) ; de savoir-faire (à travers l'utilisation de ses 5 sens) ; de savoir-être (être à l'écoute, respecter, travailler en groupe...).

2. Réflexion autour d'un projet d'accueil Responsable et Solidaire. Pour répondre à l'ensemble de ces enjeux, certaines associations locales se sont peu à peu positionnées sur leur territoire en mettant en place des outils pour accompagner leurs adhérents concrètement et communiquer sur

leurs pratiques. En effet, le développement durable ne se décrète pas, il se construit avec l'ensemble des acteurs et des citoyens. C'est pourquoi, un travail de réflexion a émergé autour de :

- L'accompagnement des porteurs de projets
- La mise en place d'un outil d'évaluation et de progression à partir de critères autour de l'agriculture paysanne, l'environnement et l'économie sociale et solidaire.

Ainsi, **Accueil Paysan se base sur la Charte de l'agriculture paysanne**, reposant sur :

- ▶ Une définition « une agriculture productrice de biens marchands et non marchands dans l'intérêt de la société » ;
- ▶ Des principes : « les repères politiques fondamentaux qui doivent orienter les décisions politiques ainsi que les pratiques sur le terrain » ;
- ▶ Une grille d'analyse sociale, économique et environnementale des exploitations agricoles ;
- ▶ Une approche globale des systèmes agricoles : répartition, transmissibilité, travail avec la nature, développement local, autonomie, qualité des produits.



4. Et pour ne pas conclure

Parmi les principales préconisations formulées à partir des enquêtes et de nos expériences, pour développer l'accueil social à la ferme, nous rappelons la nécessité :

- ▶ D'encourager plutôt l'accueil temporaire à la ferme, en particulier pour les publics qui réclament beaucoup d'attention ou très dépendants. Il y a de vrais besoins pour assurer le remplacement des familles d'accueil permanentes (de personnes âgées ou handicapées entre autres) et des aidants naturels.
- ▶ De favoriser des formations courtes, de proximité, des journées d'échanges, de rencontres avec des accueillants en activité qui facilitent la mise en place de l'accueil (« choix » du public, législation, droits et devoirs de l'accueillant, contexte et enjeux de l'accueil social à la ferme et en milieu rural aujourd'hui, ...) et son suivi (échanges de pratiques, évolutions réglementaires, outils éducatifs, préparation au départ (fin de l'accueil), ...).
- ▶ De faire en sorte que l'accompagnement des paysans-accueillants ne soit pas « réduit à sa plus simple expression ». Permettre le rapprochement et l'animation de groupes d'accueillants soit par territoire soit par type d'accueil nous paraît être la base sur laquelle des interventions et de la formation continue peuvent venir se greffer. Cela permet de répondre à des besoins exprimés : par ex des formations au secourisme, sur la conduite à tenir face à des addictions, face à l'agressivité, au désintérêt,...

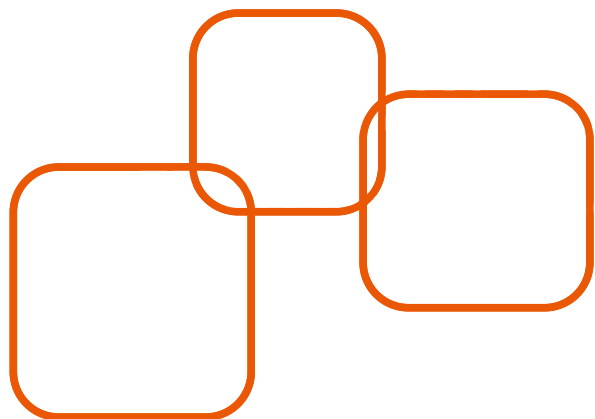
Mais nous devons être prudents. Il ne s'agit pas de recréer ou de renforcer des « cases dans lesquelles on range définitivement les gens ». La souplesse, la capacité d'innovation des uns et des autres constituent aussi l'intérêt majeur de l'accueil social à la ferme et en milieu rural. C'est justement parce qu'ils n'ont pas de formation au travail social que ces accueillants réagissent différemment aux comportements et aux actes des personnes qu'ils reçoivent. Par les dispositifs de formation que nous contribuons à mettre sur pied, il s'agit donc de les sécuriser sans les formater...

Les accueillants sont des gens ordinaires et ne recherchent pas une « reconnaissance à tout prix ». Ils ont témoigné avec sincérité de leur expérience et il ressort que, s'ils ne font rien d'exceptionnel à leurs yeux, ils savent se remettre en question. Lorsqu'ils sont agriculteurs, il apparaît qu'ils sont très peu dépendants des primes PAC parce qu'ils font des productions peu ou pas subventionnées ou parce qu'ils recherchent l'autonomie de leur système de production. Ils ont décidé (ils ne se sont pas faits imposer leurs choix) de leur propre gré de faire ce qu'ils font, avec détermination, en prenant des risques, en osant s'aventurer. Faire de l'accueil social est une forme d'engagement à travers lequel transparaissent sans doute leurs valeurs personnelles. Pour autant, cela n'est pas réservé à des militants et l'accueil social mérite un accompagnement professionnel ainsi qu'une reconnaissance de la part de la société qui trouve là des alternatives adaptées, empreintes d'humanité et... économes ! L'enjeu demeure de faire

connaître et reconnaître le travail réalisé par ces agriculteurs et ces ruraux, si l'on souhaite réellement que davantage d'accueils puissent exister.

L'issue de ce panorama n'est donc pas la fermeture du dossier. De nouvelles questions apparaissent, concernant notamment les agriculteurs : comment l'accueil social influence-t-il les pratiques agricoles ? Comment relier ces activités au champ de l'agriculture durable et paysanne ? Jusqu'où les agriculteurs peuvent-ils avoir leur place dans le travail social ? À l'heure où le monde agricole mue une nouvelle fois, où se pose la question du maintien d'un nombre suffisant de fermes dans l'espace rural et tandis que les crises se succèdent, il ne faudrait pas projeter trop vite des attentes trop grandes sur les agriculteurs, ni à l'inverse les mettre à l'écart des maux de notre société. Autant d'éléments de débat qui expliquent le bon accueil réservé à nos études voire presque l'attente des accueillants à parler de leur activité, comme s'ils (elles) souhaitaient une sorte de reconnaissance, de considération. Les entretiens réalisés ont souvent été vécus comme une occasion, assez rare, de prendre la parole et d'exister en tant qu'acteurs sociaux (même si mal rémunérés...). Il faut également noter l'intérêt porté par beaucoup pour la formation, le souhait de se rencontrer, d'échanger, de confronter les expériences.

Ces questions interpellent non seulement le monde agricole mais plus largement rural car elles touchent au vivre ensemble, à la répartition des activités et des richesses, ou encore à l'aménagement du territoire.



Bibliographie

Cahier n° 1

OUVRAGES

Extrait de la convention de partenariat national – pour un projet d'accueil social – FNAP/FNCIVAM – novembre 2012

Guide L'accueil social à la ferme, FNCIVAM, 2013

Cahiers des charges accueil social Accueil Paysan, 2013

Note « Agriculture sociale », FNCIVAM/FNAP, octobre 2013

Compte-rendu des rencontres du 18 et 19 juin 2013 projet mutualisation, Accueil Paysan – CIVAM

A la rencontre d'un nouveau métier : celui de paysan-accueillant-aménageur, Fédération Nationale Accueil Paysan juin 2001

Mémento, manuel de vie associative, Fédération Nationale Accueil Paysan, 2010

Compte rendu des Seondes Rencontres de l'Agriculture Sociale et Thérapeutique, du 9 novembre 2011 : L'accueil social et thérapeutique en agriculture en Rhône Alpes : Quelles politiques publiques ? Quels instruments financiers ? Quelles difficultés ? Quelles réponses ?, ASTRA

Compte rendu des Troisièmes Rencontres de l'Agriculture Sociale et Thérapeutique, du 22 novembre 2012 : L'agriculture sociale et thérapeutique en Rhône Alpes, ça marche ! A nous de le montrer..., ASTRA

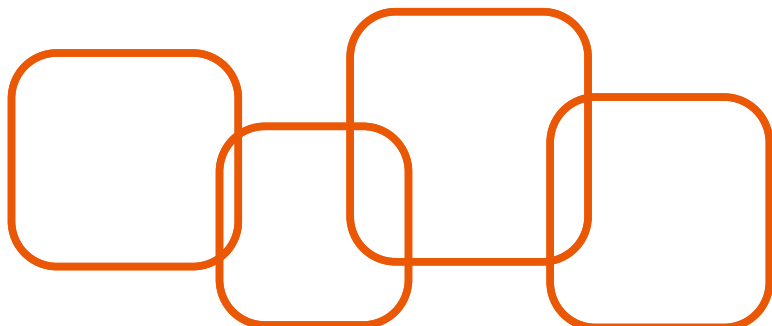
FILMS

Production CIVAM - Accueil Social à la ferme

4 petits films vous présentent l'accueil social à la ferme autour des thématiques suivantes :

1. Présentation
2. Etre accompagné et se former pour accueillir
3. Une chance pour les territoires ruraux
4. Quelles attentes, quelles perspectives ?

Disponibles sur le site www.accueil-social-a-la-ferme.fr





Contacts

Fédération Nationale Accueil Paysan

9 avenue Paul Verlaine
38100 GRENOBLE
Tel : 04 76 43 44 83

www.accueil-paysan.com
accueil.social@accueil-paysan.com

Fédération Nationale des CIVAM

7 bis rue Riquet
75019 PARIS
Tel : 01 44 88 98 58

www.civam.org
fncivam@globenet.org